

## communiqué

Date Le 1er avril 1994

N° 65

Pour publication

## SOUS EMBARGO JUSQU'À 8 H (HNE)

## LE CANADA ANNONCE UN PLAN DE FINANCEMENT POUR LE DÉMANTÈLEMENT NUCLÉAIRE EN UKRAINE

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé aujourd'hui un plan de financement de 15 millions de dollars pour aider l'Ukraine à démanteler ses arsenaux nucléaires et à renforcer la sécurité dans ce domaine. Ce financement, annoncé pendant la visite de M. Ouellet à Kiev, fait partie de la contribution de notre pays à l'engagement qu'a pris l'Ouest de promouvoir la dénucléarisation et l'accession de l'Ukraine au Traité de non-prolifération nucléaire.

"Le Canada est résolu à collaborer étroitement avec l'Ukraine afin de renforcer la stabilité et la sécurité internationales. Cette aide financière soutiendra l'Ukraine dans les efforts qu'elle déploie pour démanteler ses arsenaux nucléaires, en mettant à sa disposition l'expertise canadienne dans certains domaines où les besoins sont urgents, tels la gestion des déchets nucléaires, la restauration de l'environnement et le renforcement des systèmes de sécurité nucléaire civile», a déclaré M. Ouellet.

Afin d'appuyer l'évaluation environnementale et le nettoyage des sites de missiles désactivés, et de contrôler les rayonnements et la contamination dans les zones touchées par le désastre de Tchernobyl, ce plan de financement fournira la technologie et la formation technique canadiennes. De plus, ce plan comportera d'autres mesures visant à renforcer les capacités de l'Ukraine quant à la gestion des déchets nucléaires. De son côté, la Commission de contrôle de l'énergie atomique collaborera avec le Comité national ukrainien de la sécurité nucléaire et de la radioprotection à l'élaboration d'un cadre législatif et réglementaire pour le contrôle des installations. Enfin, le plan permettra d'appuyer toute une gamme d'initiatives de conversion des activités militaires.

Le plan d'aide au démantèlement nucléaire s'inscrit dans le programme d'assistance technique permanent du Canada en faveur de



l'Ukraine, administré par la Direction générale de l'assistance à l'Europe centrale et à l'Europe de l'Est du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Le programme vise à soutenir la transition vers une économie de marché, à promouvoir le développement démocratique et à accroître les liens bilatéraux sur les plans du commerce et de l'investissement. À ce jour, plus de 60 projets ont été approuvés dans les secteurs prioritaires que sont l'environnement, la santé, l'agriculture, l'expansion du secteur privé et le développement démocratique.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (613) 995-1874